CHERS VINZOLAIS et VINZOLAISES,

Votre équipe municipale vous avait présenté des projets dans son programme électoral en 2020, projets que cette même équipe souhaitait voir aboutir.

Il reste maintenant un an avant la fin du mandat 2020-2026, aussi convient-il de vous présenter un bilan, vous permettant de juger la teneur des engagements et des réalisations. Ce bilan d’étape restitue le travail d’une équipe riche de sa diversité et de ses compétences, mais aussi le travail des agents de la collectivité. Je ne veux pas non plus oublier votre propre investissement, par vos sollicitations collectives et individuelles, avec vos propositions pour améliorer notre cadre de vie. Le village, nous le fabriquons ensemble.

Sachant que cette présentation faite ce jour, c’est tout simplement la copie d’informations déjà diffusées : vous avez déjà eu connaissance de ces informations par divers biais : je pense que vous lisez avec beaucoup d’intérêt notre journal bi annuel LOU NOVES D’VINZI, qui est le fruit du travail d'une équipe rédactionnelle composée de conseillers municipaux et de la secrétaire générale, ce journal étant distribué par les SERVICES TECHNIQUES ; l’information se trouve aussi sur nos supports numériques que sont notre site Internet et Facebook , sans oublier nos panneaux d’affichage dans les hameaux. Car la communication est essentielle dans la vie d’une commune.

En 2020, une pandémie mondiale a bousculé le calendrier des élections municipales et chacun d’entre nous dans un confinement quotidien. Le travail collectif de l’équipe municipale a ainsi subi les chocs terribles de la crise sanitaire de la Covid19, retardant des travaux de presque 2 ans. Bien des projets n’ont ainsi pu voir le jour qu’en 2022 et 2023, et 2024..

L’inflation économique, avec la hausse vertigineuse des prix, les contraintes financières imposées par le gouvernement (suppression des taxes d’habitation, baisse de dotations…) nous contraint à nous adapter, en limitant au mieux les dépenses de fonctionnement d’un budget fragile et fragilisé, et tout en essayant de réaliser les projets d’investissements.

Tout d’abord, au cœur de nos engagements : la jeunesse : un programme de travaux de réhabilitation de l’école a été lancé : le premier chantier a été la création de la salle de sieste pour les maternelles, qui est en service depuis janvier 2024 : d’autres travaux de réhabilitation de l’école débuteront en 2025 ( toitures, menuiseries , sanitaires, isolation phonique, photovoltaïque) . La rénovation énergétique globale du bâtiment réduira ainsi les consommations énergétiques et améliorera aussi le confort des usagers, que sont les enfants, les enseignants et le personnel scolaire. Ces travaux ont été et seront subventionnés en partie par l’Etat, la Région, le Département et la CCPEVA.

La convention de partenariat avec LEO LAGRANGE, délégataire du centre aéré du plateau de Gavot a été prolongée jusqu’en juin 2025.: nous ferons tout notre possible pour la renouveler.

Au niveau des services à la population, l’agence postale communale a été déplacée en mairie : cela a permis une modification des horaires de l'agence et du secrétariat par la même occasion, pour un meilleur service rendu aux usagers, ainsi qu' une optimisation des coûts.

La maison de santé, quant à elle, se verra dotée d’un cabinet médical supplémentaire, ainsi que d’un bureau pour une assistante médicale et d’un local pour pratique de diverses thérapies : les travaux débutent demain 13 janvier.

De gros efforts ont été produits quant à l’aménagement et la sécurisation du village :

Côté aménagement, la fontaine a été réinstallée et remise en service sur la place de la mairie, avec l’installation d’un espace de jeux. Des jeux ont également été posés au stade. Un relevage de tombes et le réaménagement d’un carré au cimetière ont été entrepris, ainsi qu’un nettoyage et un rafraichissement du monument aux morts.

Coté sécurisation : Des travaux de sécurisation sont terminés au hameau de Vers les Granges , ceci afin de réguler les vitesses excessives, ainsi qu’au centre du village ; on a profité des travaux pour installer un WC public, sur le nouveau parking, baptisé parking des jardins : cela a permis de sécuriser l’accès à l’école également, avec la création d’un rond-point sur la Place et par la modification de sens de circulation ( Ces travaux au CHEF LIEU concernant la mise en place d’un plateau ont été financés en partie par le Département, que je remercie).

Une phase test est en cours, route du Gavot, qui est la route départementale en direction de St Paul : 2 écluses ont été installées, après avoir effectué des relevages de vitesse sur cette portion de route : relevages au cours desquels des pointes jusqu’à 136km/h ont été relevées. La vitesse est malheureusement encore toujours présente, à en voir le nombre de quilles déjà cassées. Ces travaux sont entrepris en collaboration avec le Département.

Ces travaux sont certes coûteux, prennent et prendront du temps, mais nous avons eu à cœur de les mettre en œuvre.

Il sera nécessaire aussi de sécuriser d’autres secteurs du village, comme La Fin de La Croix, les abords du stade et de l’hlm le bouton d’Or, notamment pour la sécurité des enfants se rendant aux arrêts de bus..

La projection de gravillons enrobés d'émulsion ainsi que le marquage au sol des routes n’ont pas eu lieu en 2024, mais seront réalisés en 2025.

Les locaux des services techniques ont été agrandis côté Sud des bâtiments existants, permettant le rangement des matériels : à noter l’acquisition d’outils complémentaires pour les agents techniques tels l’étrave à neige, une minipelle et dernièrement un broyeur pour tracteur.

Ce dernier engin permettra la tonte et l’entretien des nombreux carrés enherbés de la Commune.

Car les élus sont attachés à la préservation de l’environnement : nous avons en effet adhéré à différents programmes, sous l’égide de l’APIEME (Association pour la protection de l’impluvium) du FNE ( France Nature Environnement, et de la CCPEVA.

Ces programmes visent à supprimer le recours aux pesticides sur toutes les emprises communales (voiries, espaces verts, cimetières, terrains de sport)

Ils visent aussi à limiter le salage des routes avec la mise en place d’un plan de viabilité hivernale,

Enfin ces programmes ont permis la création de prairies fleuries et de carrés en faveur de la biodiversité.

Vous êtes sensibilisés au tri sélectif des déchets, pour exemple et pour preuve, le recyclage des sapins de NOEL, initié par la CCPEVA. Il reste bien sûr encore des indisciplinés mais qui ne sont pas nécessairement habitants de la Commune et qui entreposent matériaux ou autres dépôts interdits dans ou à côté des contenaires.

La Commune a travaillé et travaille également au bon entretien du réseau d’eaux pluviales.

Toujours côté environnement, le conseil municipal a choisi des zones d’accélération énergétiques renouvelables.

En effet, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a donné aux maires la possibilité de définir des zones d'accélération où ils souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Nous avons ainsi choisi une zone pour l’installation de la centrale hydroélectrique au lieu-dit le Confluent : à ce propos, le dossier pour la centrale a été déposé à la DREAL -*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement* -depuis septembre 2024 et il est en cours d’instruction, instruction qui devrait durer 6 mois ; On s’est heurté à beaucoup d’oppositions dans ce dossier, ce qui a largement retardé son avancement.

D’autres zones ont été choisies pour privilégier le développement de systèmes d’énergies photovoltaïques.

Ces zones vous ont été présentées lors de 2 réunions publiques de présentation et de discussion avec vous, habitants investis.

Nous avons effectué un audit et décidé de procéder au remplacement pluriannuel du parc d’éclairage public par la technologie LED : un programme décliné en 3 tranches de travaux, dont 2 ont eu lieu en 2024, la 3eme débutera au printemps 2025

Ce changement a déjà permis des économies budgétaires sur les secteurs concernés par les 2 premières tranches de travaux, économies de 60%, mais aura aussi un impact sur la préservation de l’environnement.

C’est avec plaisir que notre village accueille de nombreux touristes chaque année et il nous importe de les accueillir dans de bonnes conditions ; c’est pourquoi, nous avons embelli tous nos lieux d’accueil : gîte d’étape pour randonneurs du GR5 , situé à la cure, mais aussi les gîtes municipaux et le camping, tous gérés en régie : douches , sanitaires, cuisines, peintures intérieures, équipements divers …ces lieux ont été modernisés et réaménagés.

La Commune détient de nombreux bâtiments publics, nécessitant d’importantes restaurations afin de les valoriser : mais cela ne pourra se faire qu’en mettant en péril le budget, Cela nous attriste. Nous ne pouvons pas décemment planifier une restauration d’appartements classés à très faible performance énergétique, comme nous l’impose la loi. Je compte sur la bonne intelligence des législateurs afin de rétudier la loi, ces appartements ne pouvant plus être loués depuis le 1er janvier 2025, sauf à entreprendre, là encore de lourds travaux couteux d’isolation.

Après avoir constaté des désordres dans l’Eglise, comme l’agrandissement de fissures, l’humidité des sols et des murs, la société Clermont Architecte a transmis un diagnostic des mesures à entreprendre, dont le coût s’élève à plus de 1 million d’euros.

On va déjà traiter les remontées capillaires d’humidité, qui sont à priori la cause principale des désordres rencontrés.

Enfin, Vinzier offre aux amoureux des étoiles un cadre unique d’observation dans le Chablais : La remise en service du chemin appelé chemin des planètes, en concertation avec la société astronomique du Léman sera lancée dans l’année ; ce chemin est en effet à l’abandon depuis des années autour de l’observatoire

En tous cas, je suis confiante en l’avenir et le conseil municipal œuvre avec vous et pour vous. Bien sûr tout n’est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route vaille que vaille pour que notre commune vous apporte, mes chers concitoyens, le cadre de vie attractif que vous méritez.

Une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où il fait bon vivre

J’en profite ici pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

Et je remercie les associations qui méritent le soutien et l’implication de chacun d’entre vous, associations qui participent au lien social et je vous encourage tous, habitants, à participer aux manifestations , vous faites ainsi vivre le village et vous nous encourager à faire mieux encore.

Dans un même registre, le devoir de mémoire est important pour nouer ces liens, et nous souvenir de notre histoire et apprécier notre patrimoine, piliers de notre village actuel, la présence aux cérémonies est toute aussi fondamentale.

Je tiens à remercier tout service de l’Etat, le CERD, SDIS, la CCPEVA la REGIONS, LE DEPARTEMENT, pour leur soutien et leur aide , bien entendu pour leur aide financière.

Merci tout particulier aux élus de l’EX SIVOM du GAVOT, avec lesquels VINZIER collabore tout au long de l’année, par le biais de nombreuses conventions qui nous lient : FOOT DU GAVOT, STADE DE FOOT SYNTHETIQUE ,BIBLIOTHEQUE DU GAVOT, MUTUALISATION DE MATERIELS ET BIEN SUR LE CENTRE AERE.

Je remercie le personnel enseignant, et surtout tout le personnel communal entièrement dévoué et particulièrement en cette fin d’année 2024 ou un cruel manque d’effectif s’est fait sentir pour les services périscolaires ( merci aux secrétaires qui ont assuré des heures de garderie pour combler des vacances d’emploi , notamment Sophie, qui a vous a permis, à vous les parents de bénéficier de la continuité de service périscolaire : sans elle pas de garderie le matin – elle a tenu ce poste en plus du sien pendant plus d’un mois) Merci aux vacataires venus prêter main forte et aux conseillers municipaux et adjoints qui ont aussi assuré les remplacements en cantine et garderie

La vie dans une commune c’est aussi sa vie économique. Je veux remercier toutes les entreprises, artisans, les agriculteurs, les commerçants, les professions libérales…. Vous faites notre richesse économique

Enfin pour finir, un bref résumé de l’état civil : 6 naissances, 7 mariages et 7 décès ont été recensés en 2024.

En mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente donc mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Nos souhaits de réussite de vos projets vont à chacun d’entre vous, à vos proches, ainsi qu’à l’ensemble de la population, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie, de solitude. Je vous souhaite à tous, une année de fraternité et de paix, année qui soit porteuse de tous vos espoirs.

Mes élus s’associent à moi pour vous souhaiter ainsi qu’à vos familles une belle année 2025. Qu’elle vous apporte le meilleur, et épargne votre santé

Je vous souhaite à tous une excellente année 2025.

LE MAIRE

MARIE PIERRE GIRARD